

# Inégalités entre les générations : « La France n'est pas un modèle à suivre », entretien avec Louis Chauvel

29 avril 2010

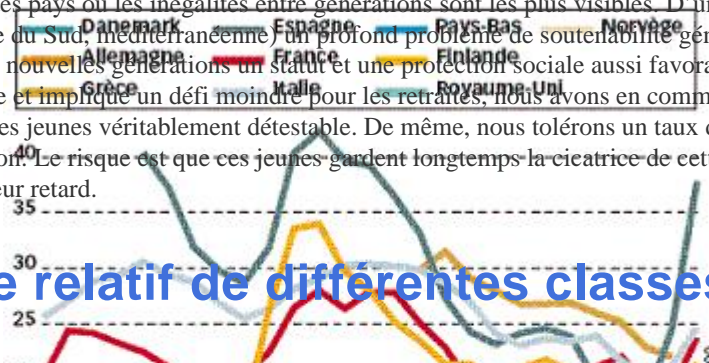


**L'évolution des inégalités intergénérationnelles que l'on observe en France est-elle l'expression locale d'une dynamique commune à l'ensemble des pays développés ?**

La comparaison internationale montre deux choses. D'une part, tous les pays sont peu ou prou porteurs d'inégalités entre cohortes [1] de naissance : certaines ont eu la chance de devenir adultes dans une période d'expansion, d'autres au contraire dans une période de crise, expérience dont elles portent ensuite les conséquences au long de la vie.

## Taux de chômage des moins de 25 ans, de 1983 à 2009

D'autre part, la France est au nombre des pays où les inégalités entre générations sont les plus visibles. D'une façon générale, nous partageons avec l'Espagne, l'Italie et la Grèce (l'Europe du Sud, méditerranéenne) un profond problème de soutenabilité générationnelle [2] de notre modèle social, c'est-à-dire une difficulté à assurer aux nouvelles générations un statut et une protection sociale aussi favorables que ceux de leurs aînés. Même si la démographie française est plus stable et implique un défi moindre pour les retraités, nous avons en commun avec ces pays, et ce depuis trois décennies, une pratique d'intégration des jeunes véritablement détestable. De même, nous tolérons un taux de chômage des jeunes incompatible avec une ambition de bonne socialisation. Le risque est que ces jeunes gardent longtemps la cicatrice de cette mauvaise entrée dans la vie et qu'ils ne puissent jamais vraiment rattraper leur retard.



## Niveau de salaire relatif de différentes classes d'âge en 2005

**Quelles sont les difficultés communes que rencontrent les nouvelles générations dans les pays développés ?**

L'explosion du coût du logement au cours des deux dernières décennies est un phénomène presque universel. L'intensité en a varié, car elle a été plus forte, toutes choses égales par ailleurs, dans les pays où les prêts hypothécaires ont alimenté une spirale de spéculation, mais aussi dans ceux où la construction de logements neufs a été limitée : les pays où le contrôle des surfaces bâties est plus conservateur, qui incitent à la construction individuelle plus qu'au développement de projets collectifs, les zones à fortes densités urbaines, etc.

De ce point de vue, la France s'est trouvée dans une situation plutôt moins mauvaise que la moyenne, car c'est un pays peu dense, où les banques sont restées relativement prudentes pour les prêts hypothécaires. Mais ce mieux-être des nouvelles générations françaises sur le logement demeure très relatif : la quasi-stagnation du salaire des jeunes en trente ans et la multiplication par trois du prix du logement dans un quartier donné sont de toutes les façons une très mauvaise nouvelle pour ceux qui n'ont pas acheté avant 1995. Et du pain béni pour les autres ! Mais, au-delà de cette trame commune, de grandes différences sont repérables.

**Quelles sont ces différences ? Sont-elles caractéristiques de modèles d'organisation des rapports entre générations ?**

Il est intéressant de suivre la typologie de Gøsta Esping-Andersen [3] en matière d'Etat providence, car cela dépasse très largement le cadre technique de la protection sociale et recouvre l'ensemble des aspects de la répartition des ressources, marchandes ou non, des statuts, ainsi que des contextes de développement du bien-être. Cecilia Van de Velde [4] a montré toute la richesse de cette analyse. Il convient ainsi de distinguer quatre principaux types d'organisation des régimes de welfare [5] :

Le premier, libéral, est celui des pays de langue anglaise ; il est fondé sur la centralité du marché comme institution idéale de répartition du welfare. La concurrence marchande y connaît moins de limites qu'ailleurs et les inégalités économiques y sont poussées à l'extrême. Mais, du même coup, quelle que soit l'année de naissance, tous font face au même système social. Dans ce système, les jeunes entrent tôt dans le monde du travail, souvent en suivant simultanément des études ou avec le projet d'y revenir. Le travail commence en moyenne vers l'âge de 18 ans - soit trois ans

plus tôt qu'en France -, à des niveaux de salaires très bas, mais rapidement croissants, de sorte qu'à 30 ans, ils ne sont qu'à 10 points des niveaux de salaires des quadragénaires, contre 20 points en France. La contrepartie est que le revenu salarial relatif décline dès l'âge de 50 ans. Ce « type » n'est certainement pas un modèle attractif, mais il présente l'avantage indéniable de faire leur place aux jeunes.

A l'opposé, nous trouvons le modèle nordique, dont la logique est à peu près antinomique. La référence centrale n'est pas le marché, mais le bien commun, public, qui doit être le mieux partagé possible entre les contemporains, mais aussi avec les générations futures. Un progrès social qui ne serait à l'évidence pas durable (comme un lourd endettement de consommation ou de fonctionnement et non d'investissement, par exemple) y serait illégitime. Ce sont des sociétés très égalitaires marquées par une volonté de formation de haut niveau de l'ensemble de la population tout au long de la vie. D'une façon générale, les réponses des politiques publiques aux risques de chômage des jeunes y sont très vives : elles sont garantes d'un idéal de *welfare* fondé avant tout sur l'emploi. L'objectif est ici aussi que tout jeune trouve sa place et qu'il puisse en changer, s'il le souhaite, en retournant à l'université.

Par rapport à la France, il y a là de nombreux paradoxes : malgré le haut niveau d'éducation de la population, en Suède, dès l'âge de 17 ans, la moitié de la population a reçu un salaire au cours de l'année, alors qu'en France, il faut attendre l'âge de 20 ans pour connaître le même niveau et 23 ans en Grèce. Symétriquement, au sein de la population masculine, dès l'âge de 57 ans, la moitié des Français est hors de la sphère salariale, et il faut attendre 66 ans pour voir le même niveau de « retraite pleine » ; dans les pays nordiques, l'égalitarisme et le plein-emploi des juniors et des seniors est une cible centrale du développement.

Evidemment, dans ces pays, les conditions de travail, notamment pour les seniors, sont au centre des débats. Comme l'intégration dans le travail de toutes les classes d'âge est un objectif central, les jeunes ne sont pas dévalorisés dans la sphère du travail ; ils sont au contraire massivement présents dans les syndicats et les partis politiques. Il arrive que les inégalités intergénérationnelles apparaissent dans le débat politique, en particulier en cas de récession, quand le chômage des jeunes augmente, mais elles sont toujours considérées comme un problème social qui doit être publiquement débattu et qui doit trouver une solution collective, quelle qu'elle soit.

L'aspect qui rapproche les deux modèles, « libéral » et « social-démocrate », c'est la centralité du travail dans l'acquisition de l'autonomie et d'un statut pour les jeunes.

### **Et la France, à quel modèle appartient-elle ?**

Les autres modèles relèvent de deux types. Tout d'abord, le type « bismarckien » [6] typique des régimes par cotisation, fondés sur des assurances publiques ou sociales obligatoires, spécifiques à différents secteurs d'activité. Ensuite, le type « familialiste » : celui-ci dérive du précédent, mais il s'est construit dans le cadre d'une industrialisation tardive qui n'a pas réduit la force des solidarités familiales, locales, voire religieuses, d'anciens régimes. On présente le plus souvent le modèle bismarckien comme typique de la France et de l'Allemagne, alors que le régime familialiste caractérise les autres pays d'Europe méditerranéenne.

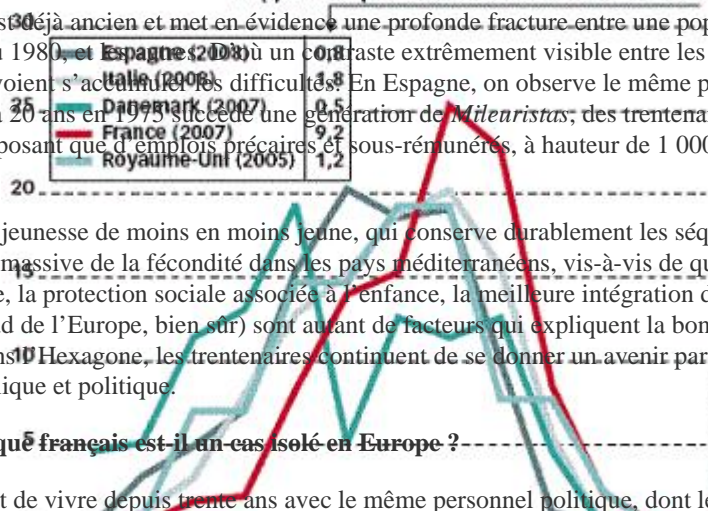
Dans les deux cas, les jeunes sont bien intégrés en cas d'expansion économique, car ils trouvent une place et reçoivent des promesses d'avenir (de salaire, de protection sociale, de retraite, etc.) que la croissance permettra d'honorer. En revanche, en cas de récession, un problème majeur apparaît : une polarisation violente entre les insiders, ceux qui sont déjà intégrés dans le monde du travail, et les autres, « outsiders » : des populations plus fragiles, moins centrales, moins protégées, à l'écart des syndicats et de la politique, telles que les immigrés, les femmes, les jeunes.

Du point de vue des inégalités entre générations, l'homogénéité des réponses du modèle bismarckien est loin d'être totale : l'Allemagne a fait le choix d'intégrer ses jeunes, dans un contexte de moindre chômage, mais semble avoir sacrifié l'emploi des femmes, plus qu'en France. Au cours des trente dernières années, la France, en revanche, a fait le même choix que les pays du Sud du point de vue de sa jeunesse : chômage des jeunes massif, marginalisation économique, développement - à côté d'un secteur éducatif d'excellence spécialisé - d'une université paupérisée, low cost, préparant mal à l'entrée dans la vie professionnelle, déclin rapide de la valeur des titres scolaires et universitaires (en particulier entre bac et bac + 2), extension chez les trentenaires - voire au-delà - d'une dépendance familiale croissante.

## **Répartition des représentants des chambres basses par âge, de 2005 à 2008, selon les pays**

## Rapport des plus de 60 ans aux moins de 40 ans

En France et en Italie, ce phénomène est déjà ancien et met en évidence une profonde fracture entre une population salariée, qui a fait son entrée dans le monde du travail avant 1975 ou 1980, et Espagne (2008) à un contraste extrêmement visible entre les premiers nés du baby-boom qui ont fait leur place, et ceux nés après 1960 qui voient s'accumuler les difficultés. En Espagne, on observe le même phénomène mais avec cinq ou dix ans de décalage : à la génération *Movida* qui a 20 ans en 1975 succède une génération de *Milenaristas*, des trentenaires vieillissants, nettement plus diplômés que leurs parents mais ne disposant que d'emplois précaires et sous-rémunérés, à hauteur de 1 000 euros par mois, ce qui ne permet pas de se loger dans les grandes villes.



Il en résulte une marginalisation d'une jeunesse de moins en moins jeune, qui conserve durablement les séquelles de ses échecs lors de l'entrée dans la vie, dans un contexte de baisse massive de la fécondité dans les pays méditerranéens, vis-à-vis de quoi la situation française fait exception. La gratuité de l'école, dès la maternelle, la protection sociale associée à l'enfance, la meilleure intégration des femmes et des mères dans l'emploi en France (relativement aux pays du sud de l'Europe, bien sûr) sont autant de facteurs qui expliquent la bonne tenue de la fécondité française. Mais elle s'explique aussi par le fait que, dans l'Hexagone, les trentenaires continuent de se donner un avenir par la sphère privée plus que par le travail ou l'investissement dans la sphère publique et politique.

## Le vieillissement du personnel politique français est-il un cas isolé en Europe ?

L'exception française, c'est aussi le fait de vivre depuis trente ans avec le même personnel politique, dont le noyau est à peu près inamovible depuis son élection dans les années 1980. En 1981, pour un député de plus de 60 ans, on comptait un député de moins de 40 ans ; en 2007, le rapport est passé à 1 à 9 en faveur des seniors. En France, l'analyse générationnelle de la population des députés est exemplaire du fait que le jeunisme des années 1980 a pour résultat, trente ans plus tard, un déséquilibre radical au détriment des jeunes, avec une pyramide des âges qui n'a pas d'équivalent dans le monde. Les moins de 45 ans représentaient ainsi 53% des députés en 1981 et 26% en 2007. L'Hexagone demeure aujourd'hui le pays où la génération magnifiquement socialisée à la politique en 1968 n'a rien fait pour faire une place aux suivantes, et s'appête donc à laisser le pouvoir sans aucune organisation de sa succession.

Le désenchantement de la gauche, à partir de la fin des années 1980, semble avoir suscité le retrait des nouvelles générations de jeunes qui, depuis, n'ont jamais rattrapé l'écart avec les générations nées dix ou quinze ans plus tôt. De ce point de vue, ce qui tempère la morosité socio-économique de l'Espagne, c'est bien au contraire un renouvellement des élites politiques liées à une parité de genre et de génération. Alors qu'en France, l'absence de renouvellement réduit d'autant les possibilités de débat sur les nécessaires adaptations de notre régime d'Etat-providence : est-ce un hasard si les générations économiquement sacrifiées sont en même temps marginalisées politiquement ? Cela n'est pas sans danger pour l'avenir de la démocratie.

Propos recueillis par Thierry Pech.

Louis Chauvel, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

Extrait du magazine *Alternatives Economiques*, hors-série n° 085 - avril 2010. Les notes explicatives sont de la rédaction de l'Observatoire des inégalités.

Photo / Université du Luxembourg

[1] Tous les individus nés une même année.

[2] Capacité de notre système social à perdurer au fil des générations.

[3] Sociologue danois spécialiste de la comparaison internationale des systèmes de protection sociale.

[4] Sociologue spécialiste de l'insertion des jeunes en Europe.

[5] Ensemble des dispositifs collectifs de protection sociale.

[6] Du nom du chancelier allemand qui dans les années 1870 construisit les premiers systèmes de retraite et d'assurance maladie allemand.

• Emplacement :

[Accueil](#) > [Entretien](#) >

• Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Inegalites-entre-les-generations-La-France-n-est-pas-un-modele-a-suivre>